



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Conseil académique
de la vie lycéenne
Académie Besançon



**Procès-verbal du conseil académique de la vie lycéenne
1er juin 2011**

Rectorat

Proviseur Vie Scolaire

Référence

Dossier suivi par
Audrey BENOIT-GONIN
Téléphone
03 81 65 74.02
Fax
03 81 65 74.07
Mél.
ce.viescolaire
@ac-besancon.fr

10 Rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

Présents : membres du CAVL, membres élus
Voir en annexe la liste des présents.

Absents excusés : M. Jean-Marc MILVILLE, Inspecteur d'Académie DSDEN du Jura ; Mme Hélène BIDOT, IA-IPR Etablissements et Vie Scolaire ; M. Jean-Marie MICHOUILLER, Proviseur du lycée Les Huisselets, Montbéliard ; Mme Béatrice RONZI, Ville de Besançon, Mme Christine CATTET, professeur documentaliste – Lycée le Grand Chênois ; et Mme Claudine ORSACZEK, représentante parents d'élèves PEEP.

Ouverture du CAVL

Monsieur le Recteur remercie M. Maraine, Délégué National à la Vie Lycéenne (DNVL), de sa venue et de l'intérêt qu'il porte à l'académie de Besançon.
Il présente l'ordre du jour et s'excuse par avance de devoir quitter le conseil avant la fin.

⊙ Vote et approbation du PV du CAVL du 23 mars 2011

Mme Benoit-Gonin propose un rectificatif et demande que dans la partie concernant le retour de l'atelier discrimination, le nom de Mylène Adam, élève du lycée Luxembourg soit ajouté.

Monsieur le Recteur propose alors que la correction soit apportée et soumet le PV au vote. Il est approuvé à l'unanimité, soit 24 approbations.

⊙ Compte rendu du Conseil National de Vie Lycéenne du 29 mars 2011 :

Cyprien présente les travaux du CNVL du 29 mars 2011, en précisant qu'il n'était pas présent. Alice Fostel, sa suppléante y siégeait pour représenter l'académie.

Thèmes abordés lors de ce conseil national :

- Climat et violences scolaires : thèmes travaillés en développant des mots clé : violence, bien-être, discriminations, rapport enseignants – élèves, exclusion personnelle, rapport administration – élèves et addiction.
- Culture : ouverture à la mobilité internationale
- Communication

M. Maraine complète l'exposé de Cyprien en présentant les questions posées à Monsieur le Ministre en fin de conseil (cf. pièce jointe le filage du CNVL).

Il précise qu'à la question sur la réforme, le Ministre a répondu qu'elle était plutôt bien perçue, mais qu'à cette date, il n'y avait pas encore assez de recul pour se prononcer clairement.

M. Maraine souligne également l'importance de la journée et demie de travail précédant la séance plénière. Ces moments des travaux sont riches et constructifs. Le CNVL a également été sollicité à deux reprises pour participer à :

- la conférence nationale sur les rythmes scolaires avec la participation de deux élus du CNVL (élus de la zone francilienne),
- une conférence sur la place des médias numériques dans la vie de l'élève

Monsieur le Recteur explique qu'un travail sur une enquête élève auprès des lycéens de l'académie a été fait.

Il précise que la réforme des lycées est à la fois complexe et simple. Complexe par ses mécanismes en cours d'installation.

Le rapport de l'Inspection Générale montre à quel point la démarche est en cours et non aboutie. Cependant, elle fait tout de même émerger des champs d'actions qui ont permis d'assurer une meilleure fluidité des parcours lycéens.





Elle est simple par la fluidité des parcours et complexe dans la structuration des lycées généraux et technologiques (offres de filières de formations, passerelles, stages, etc.)

⊙ Enquête sur la réforme des lycées

Monsieur le Recteur sollicite Messieurs Monard et Houillon pour présenter les travaux engagés par le groupe qui a réfléchi et créé une enquête à destination des élèves de seconde générale, technologique et professionnelle de l'académie.

M. Monard explique que pour créer le questionnaire, le groupe s'est posé la question de savoir comment les jeunes perçoivent la réforme. Il doit être un outil permettant aux élèves de s'exprimer simplement (questionnaire à choix multiple) avec une exploitation facile. Il est important que ce questionnaire soit présenté aux adultes et aux lycéens par les adultes. De plus, il précise que cette enquête ne juge pas les établissements, qu'il y a juste un besoin d'obtenir une impression globale, un ressenti des lycéens.

M. Houillon ajoute qu'il est important de noter la difficulté engendrée par la diversité des jeunes.

Monsieur le Recteur interroge le conseil pour savoir si il y a des remarques relatives au questionnaire. Il précise qu'il faudra ensuite asseoir un second questionnaire pour en assurer la continuité.

Mme Delille souligne le fait qu'il va être compliqué pour les lycées professionnels de faire saisir l'enquête aux élèves concernés, car ils sont en stage et ne reviendront qu'en septembre.

Monsieur le Recteur précise que les chefs d'établissement pourront transmettre l'information aux élèves sur leur lieu de stage d'autant que le questionnaire est à renseigner en ligne.

M. Maraine prend la parole pour expliquer que le renouvellement partiel du CVL (par moitié) permettra de se poser la question de la visibilité de l'instance, dans le suivi de projet par exemple. Se pose alors la question de savoir ce que ce nouveau fonctionnement du CVL a apporté en terme de dynamisme. Il précise que l'évaluation ne sera pas possible avant 2012.

⊙ Forum adolescences académique

Madame Benoit-Gonin prend la parole pour présenter le forum adolescences académique. Jeudi 14 avril 2011, 200 lycéens de l'académie se sont réunis au lycée Georges Cuvier de Montbéliard pour participer au deuxième forum adolescences intitulé : « Comment faire de ma différence une force ? ».

Ces lycéens des lycées Cuvier, Les Huisselets, Viette, le Grand Chênois, Prévert et Aragon ont pu rencontrer et échanger autour de deux tables rondes avec des experts : Mme Darcq, pédopsychiatre ; M. Siclet, assistant social ; Mme Moesch, sociologue ; Mme Masselot, MDPH ; M. Soldan, professeur EPS et Mme Vergon-Dartois, correspondante ASH.

- table ronde n°1 : Etre et paraître, construire son identité
- table ronde n°2 : Bien-être et handicap : nous sommes tous concernés

Les échanges entre les lycéens et les experts ont été fructueux, riches, dynamiques et ont permis de traiter de sujets sensibles pour les adolescents.

La troupe théâtrale des internes du lycée Cuvier, dans le cadre de leur internat d'excellence a ouvert ce forum avec une représentation illustrant les différences et le lycée Prévert a clôturé le forum en diffusant un diaporama retraçant le travail effectué par ces élèves de troisième Découverte Professionnelle.

⊙ Forum adolescences national

Elise Aebischer prend la parole pour présenter le forum national auquel elle a été invitée à participer en tant qu'élue au CAVL, le mercredi 18 mai 2011 à Paris. Dix élèves du lycée Georges Cuvier de Montbéliard, accompagnés de Mme Barçon, CPE ; M. Pinot-Garin, CPE ; M. Lonchamp, Proviseur ; M. Neves, Proviseur vie scolaire et Mme Benoit-Gonin, CPE vie scolaire.

Ce forum introduit par Philippe Jeammet et animé par Michel Field a été rythmé par 4 tables rondes :

- Table ronde n°1 : Etre ou ne pas être, une question d'image ?

Cette table ronde a traité l'importance de l'image, du regard des autres. Les débats étaient riches avec des intervenants de qualité. Pour notre académie, Victor MALESEVIC, élève au lycée Cuvier a témoigné des travaux et des conclusions du forum académique.

- Table ronde n°2 : Visible ou invisible : comment faire respecter ma différence ?

Cette table ronde visait à faire apparaître les différences liées aux cultures et au handicap et le nécessaire besoin de s'ouvrir sur les autres.



3/4

- Table ronde n°3 : Les différences qui isolent, comment les prévenir ?
Cette table ronde a traité des discriminations, du harcèlement et des boucs émissaires.

- Table ronde n°4 : Ma singularité, une force pour me construire ?
Il faut aller au-delà des préjugés et savoir se construire dans un monde de tolérance.
Elise ajoute que chaque table ronde a été ponctuée par des données quantitatives faisant suite à des enquêtes menées par l'Institut Ipsos. Dans l'ensemble, les lycéens, massivement présents dans la salle, se sont exprimés et ont pu poser leurs questions aux experts présents.

M. Maraine précise qu'il avait participé l'an passé, avec plaisir au forum académique organisé à Vesoul. Il souligne l'importance de la prise en compte de la place de l'élève dans les établissements, prise en compte du bien-être. Le but de la vie lycéenne est que chaque élève puisse trouver sa place et se réaliser par lui-même.
Il souligne donc l'importance et le rôle des élus lycéens.

M. Neves explique que l'an prochain un travail sur le harcèlement et la discrimination sera réalisé dans notre académie avec comme finalité un forum académique.

⊙ Les assises sur le harcèlement scolaire

M. Neves présente la synthèse des assises sur le harcèlement à l'école auxquelles il a participé avec M. Mellon – Inspecteur d'Académie – DSDEN du Territoire de Belfort, les 2 et 3 mai 2011 à Paris, en présence du Ministre de l'Education Nationale et d'experts nationaux et internationaux. Ces assises sont le prolongement naturel des Etats généraux de la violence qui se sont tenus à Paris en avril 2010. Dès la rentrée scolaire 2011, des mesures vont être mises en place pour lutter contre ce phénomène de violence physique et morale que le Ministre considère comme « un problème de sécurité publique » de par les effets négatifs sur le devenir de nos élèves.

Quatre axes sont retenus :

- Connaître et faire connaître
- Mobiliser toute la communauté éducative
- Former
- Traiter les cas de harcèlement avérés

M. Maraine évoque que les modifications du Règlement intérieur et l'engagement de travaux de réflexion sur le harcèlement en CVL deviennent nécessaires

Mme Bourgin précise qu'il faut tenir compte du fait que le harceleur est également en difficulté. C'est là un problème d'être et de mal-être, car nous ne devenons pas harceleur comme ça du jour au lendemain.

M. Neves répond qu'il faut en effet prendre en considération les causes extérieures qui sont à appréhender. C'est pour cela qu'il ne faut pas décider d'une sanction sans un contact éducatif. Il faut prendre le problème dans sa globalité. Le harceleur est en danger et il a le droit de changer de comportement.

Mme Grandvoinet précise que le harcelé et le harceleur ont tous deux besoin d'aide car ils sont tous deux des victimes. Elle ajoute qu'à son sens, l'encadrement humain est essentiel pour protéger et lutter contre les phénomènes de harcèlement.

⊙ Bilan des ateliers de travail

- Concours discrimination, présenté par Cyprien Fluzin et Sophie Ponçot
Ce concours en partenariat avec l'ACSE, le défenseur des droits (ex HALDE) et le Conseil Régional (en attente d'accord) sera lancé dès la rentrée de septembre avec plusieurs phases de jury :

- mi octobre premier examen des dossiers reçus et choix des 10 dossiers qui seront auditionnés,
 - décembre : auditions et choix des 5 dossiers finalistes
 - printemps 2012 : remise des prix lors d'un forum académique sur les discriminations.
- Une réflexion s'est engagée le matin sur le choix des prix et la forme concrète du forum. Les élus souhaitent la venue d'une « tête d'affiche » telle que Yannick Noah.

- les transports scolaires, présentés par Rémi Tison

Mme Grandvoinet est venue présenter le matin le rôle de la Région dans les transports. Les Conseils Généraux ont les compétences en matière de transport scolaire pas le Conseil Régional. Depuis 2002, le Conseil Régional a la compétence des TER et délègue à la SNCF la gestion et la conduite des TER. Il achète les TER, les rails et les sillons et il détermine le nombre de trains, les lignes à desservir et la fréquence de circulation. Des comités de lignes sont organisés dans chaque département pour discuter avec les usagers



et évaluer leurs besoins ; par exemple : rendre les horaires plus cohérents avec les déplacements des personnes, faire correspondre les horaires de TER avec les bus de ville. Il est ressorti des échanges avec Mme Grandvoinet, que des élus CAVL pourraient participer aux Comités de ligne pour émettre des propositions et transmettre les informations à leurs camarades lycéens.

4/4

- Journal académique de vie lycéenne, présenté par Elise Aebischer
Le journal lycéen n'est toujours pas réalisé car la question de la pertinence papier se pose, ainsi que le problème de la réactivité des élus qui doivent écrire des articles. Les pages actualités ne le sont plus au moment où le journal pourrait être édité. Les élus ont proposé un média lycéen dématérialisé.

M. Maraine précise que c'est un outil de communication à destination des camarades lycéens qui est nécessaire.

La version papier n'est en effet peut-être pas la meilleure solution car elle ne correspond pas à la cible.

M. Neves propose que le journal lycéen et son format soient de nouveau abordés lors du premier CAVL de la rentrée 2012.

⊙ Vie lycéenne : perspectives et calendrier

- Concours discrimination

- 3 CAVL - Dates prévues : 23 novembre 2011, 15 février 2012, 23 mai 2012

- Un séminaire de Vie Lycéenne les 11 et 12 janvier

- La vie lycéenne dans les établissements étrangers
- Le harcèlement à l'école en France et à l'étranger
- Bilan de l'enquête élève et perspectives

- Réunion des référents de vie lycéenne le 10 novembre Le harcèlement à l'école, le bilan des élections aux CVL, le concours « lutte contre la discrimination ».

- Projet « La vie lycéenne en Tunisie » avril-mai 2012

Projet en collaboration avec la DAREIC

Rencontrer les lycéens de Nabeul et confronter les pratiques de vie lycéenne.

Rencontre poursuivie en France par la venue d'une délégation tunisienne

- Visite dans les établissements et rencontre des CVL

- Les élections des CVL 2011-2012

⊙ Conclusion par Monsieur Neves

M. Maraine présente le kit du Guide de l'élève qui sera disponible en téléchargement sur le site national de la vie lycéenne et distribue la version papier aux élus du conseil.

M. Neves conclut ce CAVL en remerciant les participants et les félicite encore pour leur investissement et leur engagement au niveau académique.

L'ordre du jour étant terminé, il invite tous les participants à prendre un traditionnel verre de l'amitié.

Le Recteur
Chancelier des Universités

Éric MARTIN

La CPE Vie scolaire
(secrétaire de séance)

Audrey BENOIT-GONIN